COREPEM
Comité Régional des Pêches maritimes
et des Élevages Marins des Pays de la Loire

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Smidap

REPETaupe

Construction et accompagnement d'une demande de réouverture encadrée de la pêche au requin-taupe

01

Contexte : pêcherie, études et avis scientifiques

Contexte : pêcherie, études et avis scientifiques

- Le requin-taupe commun (*Lamna nasus*) est une espèce qui a été historiquement ciblée par une flottille de navires hauturiers basés à l'Ile d'Yeu pour lesquels cette espèce pouvait représenter entre 30 et 60% du chiffre d'affaires.

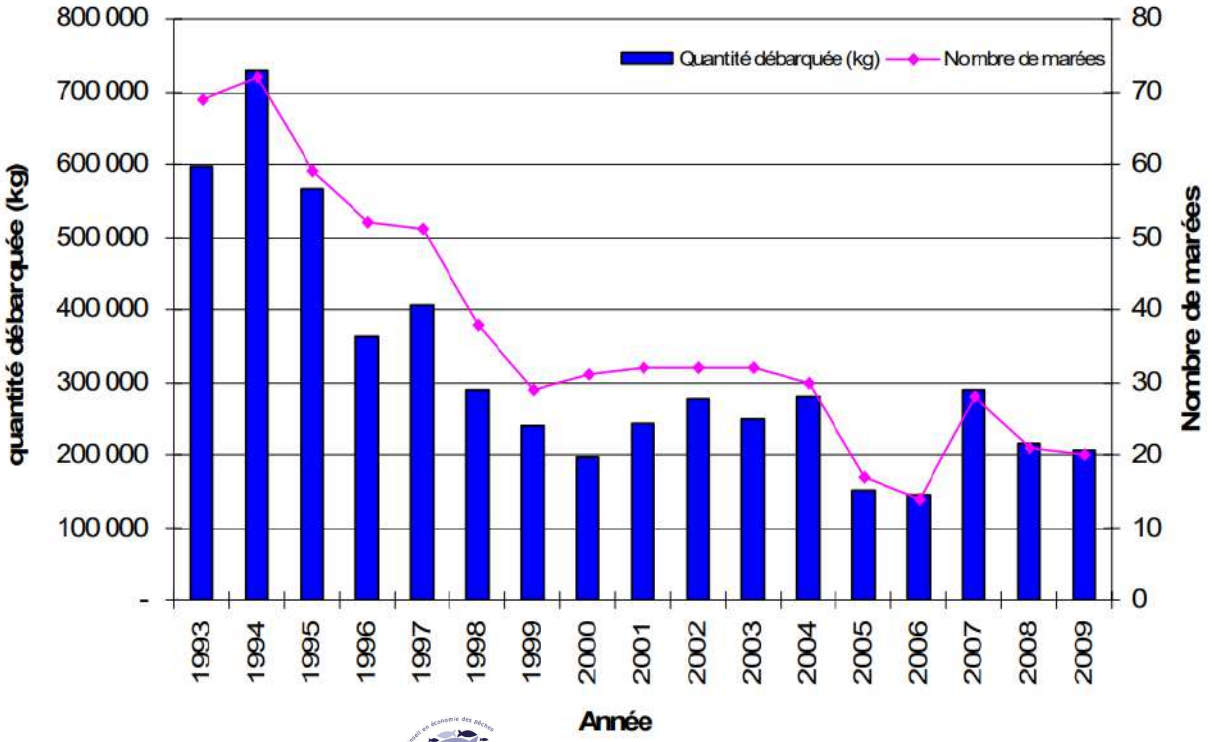

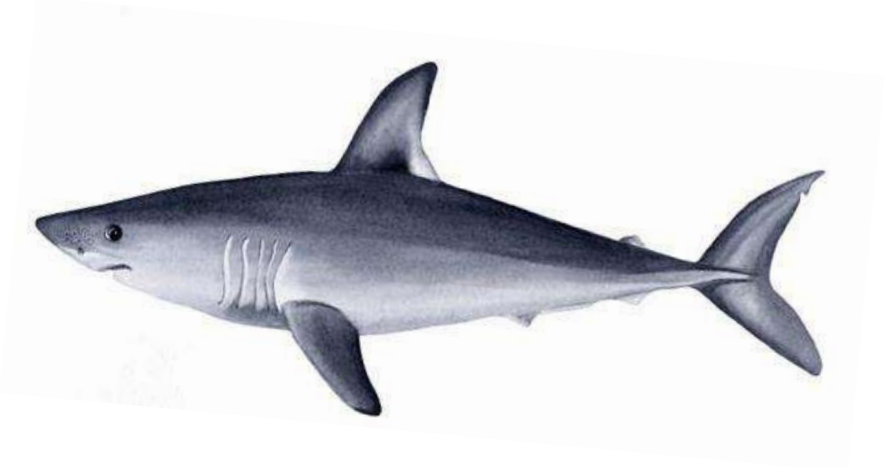

Débarquement de requin-taupe (*Lamna nasus*) et nombre annuel de marées enregistrées pour la pêcherie palangrière de l'Ile d'Yeu (source : rapport EPPARTIY, d'après données OP Yeu)

Contexte : pêcherie, études et avis scientifiques

IRMA (2011-2014)

Investigation sur la distribution du Requin par des marquages dans l'Atlantique Nord-Est

→ Analyse des activités de pêche sur la période 1950-1970

→ Etude de la migration du requin-taupe

CATaupe (2018-2019)

Campagne scientifique de suivi d'abondance du requin-taupe dans l'Atlantique Nord-Est

EPPARTIY (2008-2009)

Etude de la flottille palangrière de l'Ile d'Yeu

→ Description des activités de pêche

→ Amélioration des connaissances biologiques sur l'espèce

Pré-CATaupe (2016)

Etude préliminaire d'une campagne scientifique de suivi d'abondance du requin-taupe dans l'Atlantique Nord-Est

REPETaupe

Contexte : pêcherie, études et avis scientifiques

2008
TAC = 581 T
Pressions médiatiques
sur les pêcheries d'élasmobranches

2009
TAC = 436 T
Taille maximale de capture = 210 cm

2010
Principe de précaution
Stock « effondré »
Interdiction de capture et de débarquement

2012
Inscription à l'**annexe II** de la CITES

2014
Principe de précaution
Stock « effondré »
TAC nul
Recommandation campagne scientifique
+ plan de gestion

2016
Principe de précaution
Stock « méconnu »
TAC nul
Recommandation capture minimale
+ pas de pêche dirigée

2020
Principe de précaution
Stock « méconnu »
TAC nul
Recommandation capture minimale
+ pas de pêche dirigée

2022
Printemps 2022
Benchmark / révision de l'évaluation du stock, mi-juin 2022

Octobre 2022
Plafond de capture de 219t en 2023 et 231t en 2024

02

Objectifs et présentation du projet REPETaupe

Objectifs et présentation du projet REPETaupe

- **Concevoir puis porter une demande de réouverture encadrée de la pêche au requin-taupe commun, en valorisant l'ensemble des travaux réalisés jusqu'à présent**;
- Poursuivre l'acquisition de données valorisables sur le plan scientifique (évaluation du stock, biologie de l'espèce);
- Porté par le COREPEM, en partenariat avec l'OP Vendée, l'ACAV et avec le RICEP entre mars 2022 et mars 2023 + appui ponctuel du Bureau de la Région à Bruxelles et de Loire Océan Filière Pêche pour l'expertise marché;
- Financement de la Région Pays de Loire, via l'appel à projets « Aquaculture & Pêche » 2021 animé par le SMIDAP.

Objectifs et présentation du projet REPETaupe

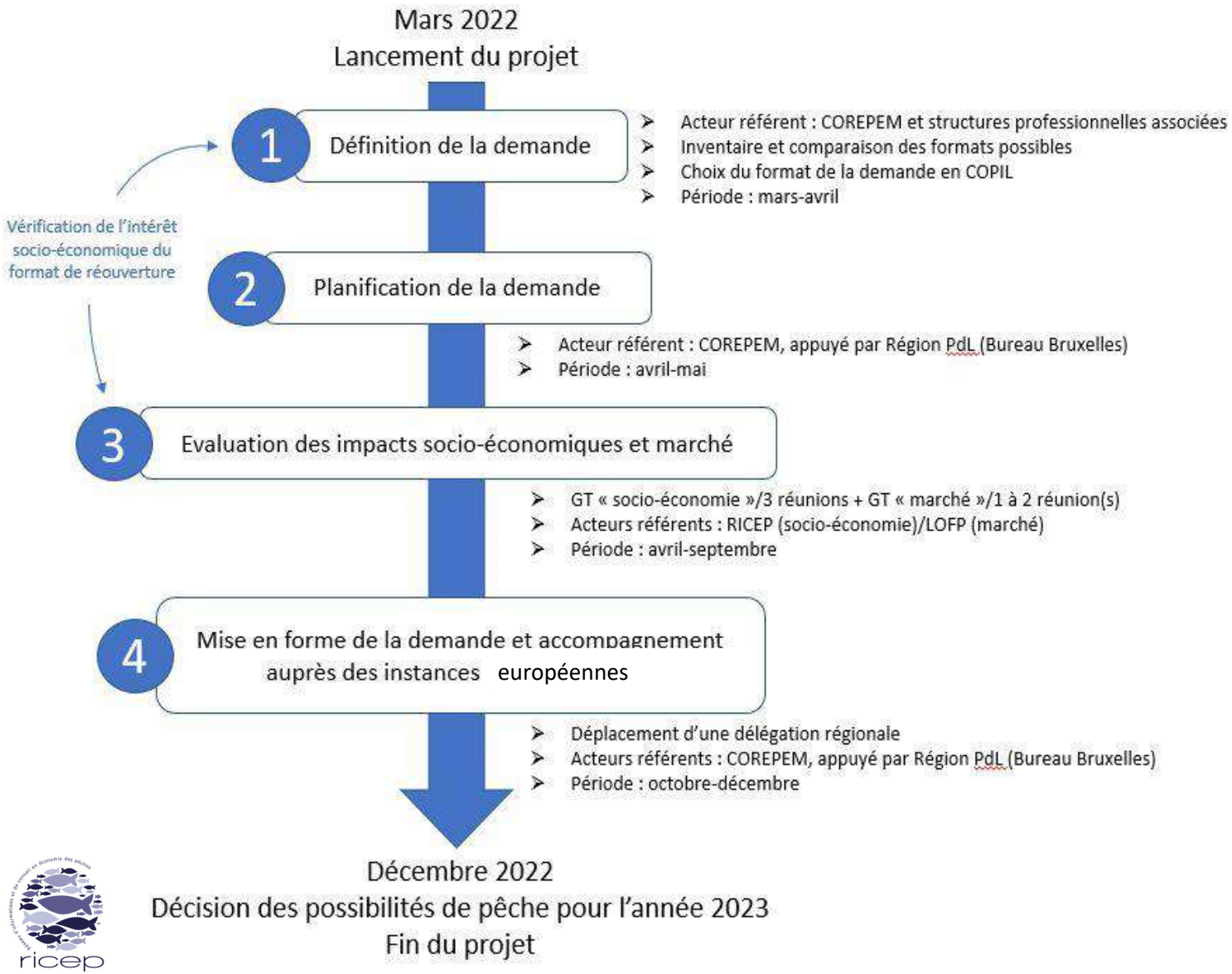

COREPEM
Comité Régional des Pêches maritimes et des Élevages Marins des Pays de la Loire

ricep

03 Définition de la demande

Définition de la demande

Entretiens pêcheurs

- Recueil de nombreuses informations qualitatives (historique, déroulement des marées, matériel nécessaire…);
- A court-terme, plusieurs obstacles à une pêcherie ciblée :
  - Investissement nécessaire dans le matériel,
  - Equipage à identifier (marées longues, savoir-faire spécifique quasiment disparu),
  - Marché inconnu et à recréer totalement,
  - Risque de « marée blanche » du fait du type de pêche (repérage des individus en flottille sur un large périmètre, comparable à la pêche au thon) associé à un prix du gasoil élevé,
  - Risque de polémique liée au développement des réseaux sociaux et à la sensibilité particulière de la pêche de requins auprès des ONGs et du grand public notamment.

=> Pour ces raisons, les pêcheurs concernés ont souhaité privilégier le débarquement de prises accessoires comme format de réouverture

Définition de la demande

Entretiens mareyeurs

- Recueil de nombreuses informations qualitatives (historique, problématiques du marché de l'époque, prix moyen…);
- Vision du marché potentiel :
  - Produit intéressant en longes, particulièrement en période estivale,
  - Peu d'équivalent excepté le requin-renard qui pourrait ponctuellement concurrencer le requin-taupe,
  - Prix moyen attendu autour de 4€/kg mais possiblement jusqu'à 6€/kg.
- Identification du risque médiatique :
  - Intérêt de disposer d'éléments de langage lors de la réouverture (historique régionale, encadrement de la pêcherie, acquisitions de données scientifiques…).

=> Selon les potentiels acheteurs, il existerait toujours un marché pour le requin-taupe mais dans des proportions moindres

Définition de la demande

Le débarquement des prises accessoires de requin-taupe :

Une première étape souhaitée par les acteurs rencontrés…

- Commercialiser des prises jusqu'à présent non valorisées
- Tester la reprise du marché et recréer une dynamique
- Limiter les dérives à travers un plan de gestion
- Continuer à collecter des informations via la mise en œuvre d'un protocole scientifique

… qui s'accompagne de plusieurs inconnues :

- Des rejets à évaluer et à caractériser
- Quel protocole scientifique pour quel objectif ?
- Gestion médiatique de la reprise des débarquements de requin-taupe

04

Caractérisation socio-économique de la flottille et conséquence des scénarios sur le modèle économique

Objectifs du volet socio-économique du projet REPETaupe

- **Evaluer les retombées économiques associées à une possible réouverture d'une pêcherie commerciale ciblant le requin taupe**
- **Tester plusieurs scénarios/formats de réouverture, impliquant une modification des stratégies d'exploitation de la flottille**
- **Proposer un cadre d'analyse basé sur l'évaluation d'indicateurs de rentabilité pour les navires et des impacts en termes de retombées économiques pour la filière**

Principes de l'analyse

Phase 1. Caractérisation socio-économique de la flottille

- Stratégie d'exploitation (calendrier d'activité, pratiques, production)
- Modèle économique et indicateurs de rentabilité
- Création de richesses

Approche analytique par marée-type

Données d'entrée de référence

- **Phase 2. Evaluation des scénarios de réouverture**
  - Hypothèses de réouverture
  - Modèle économique associé

Phase 1. Caractérisation socio-économique

Population de référence

La flottille

Moyenne par navire

Caractéristiques techniques	
Nombre navires	10
Taille	21 *mètres*
Jauge moyenne	129,5 *GT*
Puissance moyenne	359 *kW*
Age moyen *en 2020*	28,3 *ans*

Source : Fichier flotte UE

Effectif moyen embarqué	*7 ETP*

Source : moyenne données Ifremer / DCF / Rapport EPPARTIY

- La flottille étudiée comprend 10 navires présents sur la période 2018-2020.
- Parmi lesquels 7 navires étaient déjà présents avant 2010 et pratiquaient la pêche commerciale au requin taupe.
- 2 navires sont récents dans la flottille

Stratégies de pêche	
Fileyeurs Trémailleurs	4 navires
Autres fileyeurs	4 navires
Fileyeurs Palangriers	2 navires

Source : RICEP, d'après données Logbook 2018-2020

- Les navires se répartissent en 3 sous-groupes selon leur stratégie d'exploitation

COREPEM
Comité Régional des Pêches maritimes et des Élevages Marins des Pays de la Loire

Phase 1. Caractérisation socio-économique

Evaluation de la richesse créée par la flottille REPETAUPE (2018-2019)

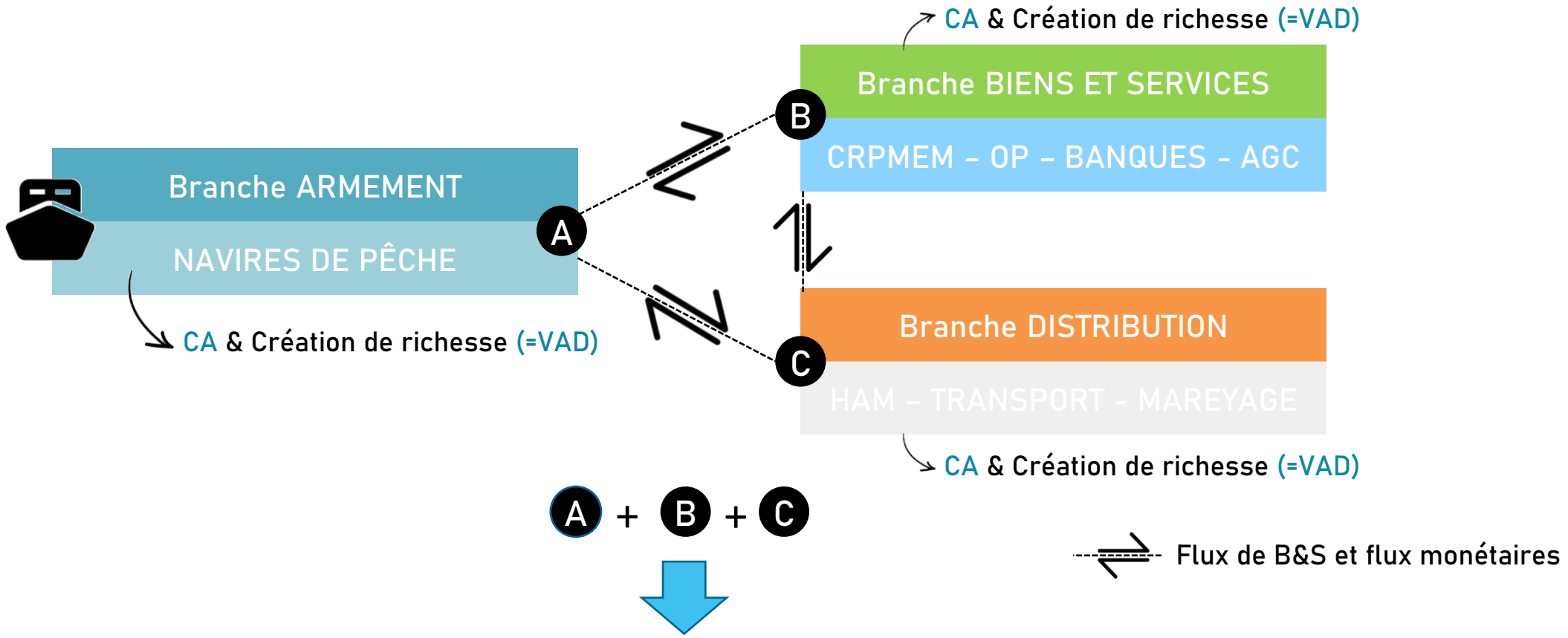

Total Chiffres d'affaires (CA) et Total Richesse créée par la filière (Valeur Ajoutée Directe = VAD)

COREPEM
Comité Régional des Pêches maritimes et des Élevages Marins des Pays de la Loire

Phase 1. Caractérisation socio-économique

Evaluation de la richesse créée par la flottille REPETAUPE (2018-2019)

En millions d'euros

A		B		C	
Branche ARMEMENT		Branche BIENS ET SERVICES		Branche DISTRIBUTION	
CA	VAD	CA	VAD	CA	VAD
9,4	8,2	4,1	2,8	12,1	2,8
	59,8 %		20,2 %		20,0 %

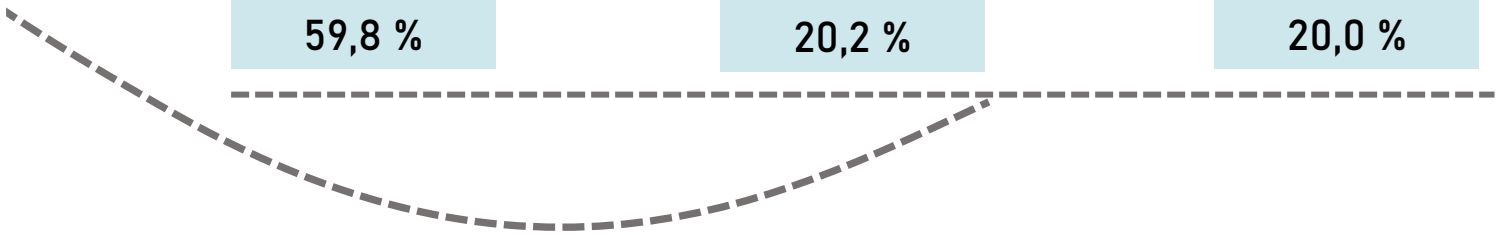

1 millions d'€ de CA PECHE

→ 1,5 millions d'€ de richesse créée

COREPEM
Comité Régional des Pêches maritimes et des Élevages Marins des Pays de la Loire

Phase 2. Evaluation scénarios de réouverture

2 SCENARIOS

✓ **PECHE CIBLEE**

- Trimestre 2 – Zone Golfe de Gascogne
- 5 marées RT sur le trimestre
- Rendement entre 6 et 13 T par marée
- 99% de RT
- Prix moyen entre 4 et 6 € / kg de RT

✓ **VALORISATION PRISES ACCESSOIRES RT**

- Trimestre 3
- Ne concerne que les marées à la palangre sur le trimestre T3
- Captures (*si autorisation réglementaire*) de 500 kg à 1 Tonne de RT par marée
- Prix moyen entre 4 et 6 € / kg de RT

COREPEM
Comité Régional des Pêches maritimes et des Élevages Marins des Pays de la Loire

Phase 2. Evaluation scénarios de réouverture

RESULTATS

✓ **PECHE CIBLEE**

- De 30 à 50 Tonnes de RT capturées sur le T2 pour un gain de CA de 30 à 220 k€
- CA trimestriel multiplié jusqu'à 2,5 fois (scénario max)
- Intéressant pour les navires pour lesquels le T2 représente moins de 10% du CA annuel de référence

Gains potentiels de

50 k€ à 310 k€ pour 35 à 65 Tonnes de RT capturées,

soit 5 à 32% de CA annuel

✓ **VALORISATION PRISES ACCESSOIRES RT**

- De 5 à 15 Tonnes de prises accessoires de RT valorisées sur le T3 pour un gain de CA de 20 à 90 k€

COREPEM
Comité Régional des Pêches maritimes et des Élevages Marins des Pays de la Loire

05

Planification, mise en œuvre et accompagnement

Planification, mise en œuvre et accompagnement auprès des instances européennes

- Rédaction d'une demande formelle :

> **Requin-taupe commun *Lamna nasus* : demande d'autorisation de débarquement et de commercialisation des prises accessoires**
>
> Par le Comité Régional des Pêches et des Elevages Marins des Pays de la Loire (COREPEM)
> 1 rue des Gréeurs, 85100 LES SABLES D'OLONNE, France

- Appui sur les instances nationales pour assurer le relais de la demande auprès des instances européennes : DG AMPA, DEB, CNPMEM;
- Organisation d'une réunion de présentation de la demande auprès de la DG AMPA le 04 novembre 2022 en présence notamment de Mme Claire HUGUES, vice-présidente de la Région des Pays de Loire en charge des dossiers maritimes et M. José JOUNEAU, Président du COREPEM;
- + courrier pour appuyer la démarche, sans réponse à ce jour.

06 Bilan et perspectives

Bilan et perspectives

- Proposition non reprise pour le moment par les instances nationales malgré un accueil favorable et une participation directe à certains travaux sur le requin-taupe;
- Demande à retenter en fin d'année 2023 (Conseil Agripêche) compte-tenu de la validité de l'avis CIEM pour deux années;
- Ensuite, pour maintenir l'avis du CIEM, campagne d'abondance CATaupe à renouveler sans que l'on puisse garantir à ce stade le financement ainsi que la volonté des professionnels et de leurs structures à relancer à nouveau un projet de cette envergure.

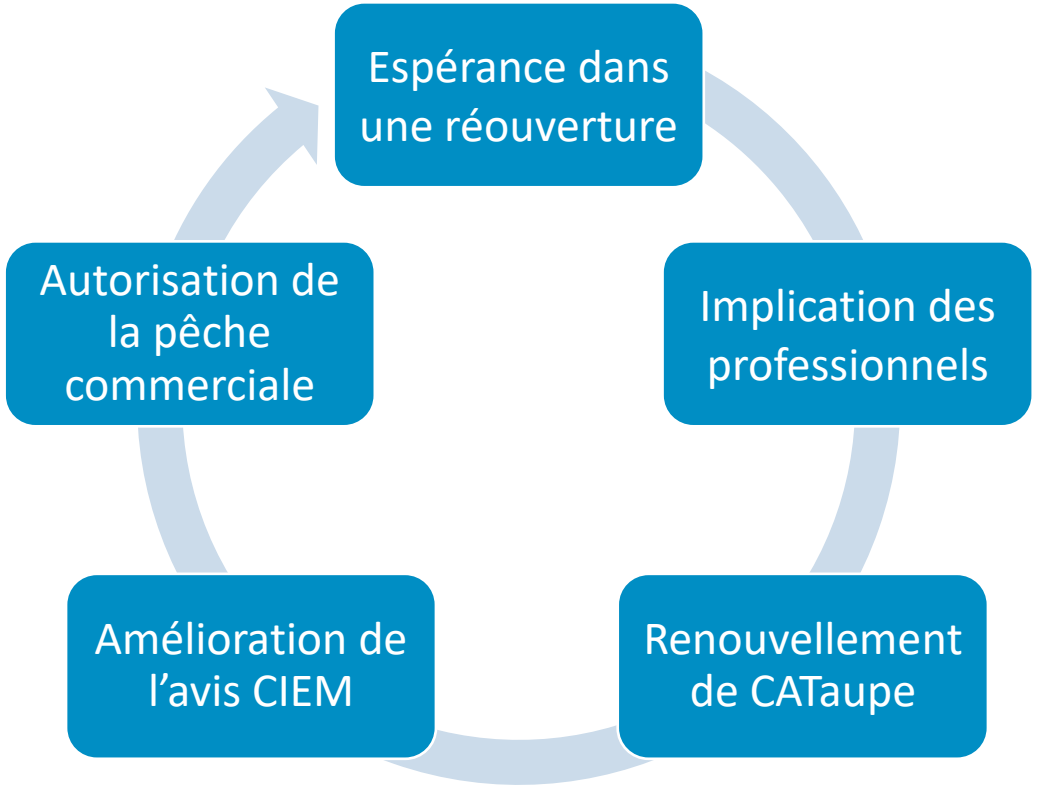

COREPEM

Comité Régional des Pêches maritimes
et des Élevages Marins des Pays de la Loire

Réseau d'informations et de conseil en économie des pêches

ricep